

## Nucléaire: un cadre de Tricastin dénonce des incidents «&nbsp;dissimulés&nbsp;» et porte plainte

PAR AGENCE FRANCE-PRESSE  
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

Un cadre de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme), qui sollicite le statut de lanceur d'alerte, a déposé plainte contre EDF, accusant sa hiérarchie de l'avoir placardisé pour avoir dénoncé une « politique de dissimulation » d'incidents de sûreté, a appris l'AFP vendredi de source proche du dossier.

Un cadre de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme), qui sollicite le statut de lanceur d'alerte, a déposé plainte contre EDF, accusant sa hiérarchie de l'avoir placardisé pour avoir dénoncé une « politique de dissimulation » d'incidents de sûreté, a appris l'AFP vendredi de source proche du dossier.

Entré chez EDF en 2004, le plaignant est devenu chef d'un service à Tricastin en septembre 2016 après une « évolution fulgurante », retrace-t-il dans sa plainte déposée le 5 octobre auprès du parquet de Paris et dont l'AFP a eu copie.

Mais rapidement, le climat se révèle « particulièrement tendu, dans la perspective de la visite décennale », une étape déterminante pour obtenir l'autorisation de poursuivre l'exploitation au-delà de 40 ans.

« Un certain nombre d'incidents au sein de la centrale ont eu lieu, contribuant à la dégradation des relations » entre lui et son supérieur hiérarchique.

Aujourd'hui âgé de 42 ans et en arrêt maladie, cet ingénieur « amoureux du nucléaire », comme il se présente au journal Le Monde, rapporte dans sa plainte avoir pointé du doigt diverses anomalies - comme une surpuissance du réacteur n°1 en juin 2017, une inondation interne le 29 août 2018 sur la tranche n°3 - qui n'auraient pas été déclarées à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ou qui l'auraient été de façon à « minimiser les événements ».

« C'est parce qu'(il) a dénoncé ce qui s'apparente à une politique de dissimulation et qu'il a refusé de prêter son concours à des opérations visant à entretenir de l'opacité sur certains incidents qu'il fera l'objet d'une éviction extrêmement brutale et injustifiée », affirment ses avocats Mes William Bourdon et Vincent Brengarth dans la plainte.

Selon eux, leur client a subi des « représailles », « dans un climat de management très autoritaire, lié notamment aux objectifs de production ».

Ses conseils ont déposé plainte contre EDF, le directeur du site et l'ex-directeur de la production pour des infractions à la réglementation relative aux installations nucléaires, au code de l'environnement et au droit du travail, mise en danger de la vie d'autrui et harcèlement.

Ces révélations « sont d'une ampleur totalement inédite. En plus de mettre en lumière des dysfonctionnements très graves en matière de sûreté et de protection environnementale, elles interrogent sur le rôle des autorités de contrôle dont l'ASN », l'Autorité de sûreté nucléaire, ont souligné auprès de l'AFP Mes Bourdon et Brengarth.

« S'agissant des propos rapportés par un salarié, EDF ne fait pas de commentaires », a réagi un porte-parole de l'entreprise.

« La sûreté des centrales nucléaires est la priorité d'EDF (...). Chaque événement détecté sur le terrain, présentant un risque ou enjeu de sûreté, de risque pour l'environnement, est déclaré à l'ASN », précise-t-on encore.

La centrale nucléaire du Tricastin, mise en service en 1980 et 1981, est l'une des plus anciennes de France.

En février, l'ASN a ouvert la voie à la poursuite de l'exploitation des plus vieux réacteurs de 40 à 50 ans, dont Tricastin, enjoignant à EDF de réaliser des travaux pour améliorer leur sûreté.

jpa-gd-jmi/cb/bow

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.